

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 18 (1918)

Anhang: Annexe I : extrait du rapport du directeur à la Commission de la Bibliothèque sur la question des locaux (mai 1918)
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annexe I.

Extrait du Rapport du Directeur à la Commission de la Bibliothèque sur la question des locaux (Mai 1918).

La Bibliothèque nationale dispose de l'aile nord du bâtiment ainsi que de 4 pièces dans le corps central, les Archives occupant l'aile sud et 8 pièces dans le corps central. Le concierge habite le 3^{me} étage du corps central, à l'exception d'une pièce réservée au Secrétariat de la Bibliographie nationale (Bibliographie der schweizer. Landeskunde).

Les locaux de la Bibliothèque se divisent d'après l'usage auxquels ils sont affectés en trois catégories: I. *Les magasins*; II. *Les salles publiques*; III. *Les bureaux* et salles de travail du personnel. Nous allons les passer en revue successivement.

I. Les magasins.

1 ^o <i>Les magasins proprement dits</i> , aménagés spécialement pour recevoir la collection de livres, comprennent 5 étages. Les rayons des étagères, mis bout à bout, mesuraient à l'origine	5000 mètres
de longueur. Par la pose d'étagères supplémentaires on y a ajouté de 1912 à 1917	472 "
	Total
Etaient libres au 15 mai d'après mes mesurations	5472 mètres
Différence = longueur occupée à la dite date	1076 "
	4396 mètres

4396 mètres ayant été occupés en 23 ans (1895-1918), l'espace encore libre suffirait théoriquement pour 5,6 ans, à deux conditions: la première, c'est que l'accroissement conservât la même allure, ou du moins ne fût pas plus rapide que jusqu'ici. Mais rien n'est moins sûr; il faut compter avec l'imprévu, acquisition de collections en bloc, dons, legs, etc. — La seconde, c'est que l'on pût utiliser partout également, simultanément et complètement toutes les places libres, ce qui est une impossibilité. Il est clair en effet que la division en sections, le classement par matières, la distinction des formats, le jeu des cotes, etc., ne permettent pas de caser les livres à la première place venue, un folio parmi les octavos, ou des romans parmi les journaux politiques. L'accroissement se répartit donc forcément de manière imprévue et inégale dans les diverses parties de la bibliothèque. La possibilité d'y remédier par des déménagements, déplacements, tassements, etc. — est assez limitée. Des vides nombreux subsistent inévitablement dans chaque section, presque sur chaque étagère et sur bien des rayons; vides qui, additionnés, représentent de fort gros chiffres. En sorte que le manque de place se fera sentir et que la bibliothèque sera entravée dans son développement longtemps avant que toute la place libre soit matériellement occupée. Nous estimons qu'il n'est pas exagéré de déduire de ce chef au moins 250 mètres, ce qui réduit la longueur des rayons disponibles à 826 mètres. En revanche l'adjonction de nouvelles étagères supplémentaires dans les corridors centraux et le long des parois permettrait de gagner 650 mètres, ce qui porterait en définitive la disponibilité totale à 1476 mètres de rayons, suffisants pour 7,7 ans. Mais l'expérience enseignant que l'accroissement des bibliothèques a toujours dépassé les prévisions, il est prudent de ne compter que 6 à 7 ans au plus.

2^o *Salle des estampes* (rez-de-chaussée) et *salle des cartes* (2^{me} étage). L'estimation de la place disponible est plus difficile pour les armoires que pour les rayons et l'accroissement de ces sections bien plus inégal et incertain que celui des imprimés. Cependant il semble que les deux salles pourraient suffire encore 10 ou 12 ans.

3° Les *deux salles des doubles* au sous-sol sont et resteront toujours suffisantes, attendu que les entrées sont compensées par des ventes, des dons, des échanges. Le bassin se vide aussi vite qu'il se remplit.

4° *Salle de débarras* et d'entrepôt, au sous-sol. Cette salle — dont un compartiment est réservé à la maculature — est indispensable pour l'entrepôt, le déballage, le dépouillement, le triage de collections ou de grands envois. De sorte qu'on ne peut songer à la transformer en magasins de livres.

II. Les salles publiques.

1° La *grande salle de lecture*, claire et spacieuse, compte 20 places assises et la salle des périodiques 8 places, soit en tout 28 places, parfois toutes occupées, mais rarement. Les lecteurs ayant toute facilité pour emporter les livres, la plupart préfèrent travailler à domicile. Au point de vue de la lecture sur place, ces salles sont donc actuellement suffisantes; on pourrait d'ailleurs au besoin ajouter une table dans la grande salle. Cependant les travailleurs s'y trouvent incommodés, surtout dans la salle des revues, du fait que cette salle abrite, outre les journaux et les revues, les *catalogues sur fiches* (alphabétique et méthodique).

Tous ceux qui ont à consulter les catalogues — employés de la Bibliothèque, jeunes gens et jeunes filles en quête d'un roman, et cent autres que rien sans cela n'appelle à la salle de lecture — se voient obligés d'y entrer pour la moindre recherche, y circulent plus ou moins bruyamment, tournent autour des fichiers, se pressent dans un espace trop étroit, causent entre eux, demandent des renseignements au surveillant, vont s'installer avec des tiroirs du catalogue méthodique aux tables qui devraient être réservées à la lecture et au travail. Bref, cette salle qui devrait être l'asile du silence et du labeur recueilli, est à certaines heures — surtout les après-midi de congé scolaire — un véritable carrefour.

2° La *salle de prêt*. C'est en quelque sorte le cœur de la Bibliothèque, le lieu où le flot des livres tirés des magasins est jeté dans la circulation, d'où il se répand dans le cercle des lecteurs jusqu'aux extrémités du pays, où il reflue pour se renouveler, et repart et revient incessamment pour de nouveaux échanges. Un fonctionnement normal, régulier, rapide, sans engorgement ni confusion exige un local spécial, suffisamment spacieux, clairement et pratiquement distribué, séparant nettement le public des employés qui le servent, et non moins nettement le flot des livres qui rentrent de celui des livres qui sortent. Il importe également que la salle ait des communications indépendantes avec les magasins et que le service se fasse sans bruit.

De toutes ces conditions aucune n'est remplie. La salle est trop petite, et sa disposition telle que le préposé au prêt doit traverser le public pour aller prendre au monte-chARGE les livres arrivant des magasins. Faute de place et de meubles ad hoc, les livres restitués sont entreposés sur la table à écrire, tandis que ceux qui sont préparés pour l'expédition attendent sur le bord de la fenêtre, à la portée de la main des visiteurs, et pour ainsi dire à la gueule du loup. Ajoutez que cette salle sert d'antichambre au cabinet du Directeur; de passage entre ce cabinet, le bureau et la salle de lecture; de communication enfin entre les salles du rez-de-chaussée et l'escalier d'accès aux magasins. On peut dire que tous les chemins s'y croisent et s'y enchevêtrent. Qu'on imagine ce local exigu encombré d'une vingtaine ou d'une trentaine de personnes attendant debout leur tour près de livres entassés; les préposés au prêt, serrés de près par cette foule souvent impatiente; le va-et-vient des employés ou des visites se frayant un chemin pour aller à la Direction; le battement et les courants d'air de trois portes s'ouvrant et se fermant à tout instant; le bruit du monte-chARGE hydraulique dont il faut chaque fois mettre en mouvement la lourde masse pour expédier au premier étage un simple bulletin de commande; et l'on comprendra la tension d'esprit et la fatigue que comporte le service de la distribution; et l'on s'étonnera seulement que les erreurs ne soient pas plus fréquentes dans les écritures et les opérations de contrôle.

Je ne veux pas clore le chapitre des salles publiques sans relever l'absence d'une *salle d'exposition*. — L'enseignement par l'image et les leçons de choses sont à l'ordre du jour. Il n'est pas de grande bibliothèque dirigée dans un esprit moderne qui n'organise aujourd'hui des expositions de livres et de gravures — soit de nouveautés, soit de pièces rares et précieuses, soit de collections spéciales. C'est un des meilleurs moyens pour une bibliothèque de faire connaître ses ressources, d'intéresser le public aux buts qu'elle poursuit et de stimuler de façon générale la vie intellectuelle. Nous sommes, faute d'un local approprié, hors d'état de remplir notre mission dans ce domaine.

III. Les bureaux.

Ils sont occupés de la façon suivante: **Rez-de-chaussée.** 1^o *Le cabinet du directeur*. C'est ici, à défaut d'une antichambre, qu'entrent directement la plupart des visites, que frappent les commissionnaires, que s'égarent quantité de personnes qui ne connaissent pas encore la Bibliothèque; ici, qu'à défaut d'un local spécial contigu, sont déposés et déballés les envois des libraires, etc.; ici qu'enfin, faute d'une salle des séances, se réunit la Commission de la Bibliothèque, ce qui nécessite chaque fois un déménagement de meubles. 2^o *Le cabinet du vice-Directeur*. 3^o *Le „Bureau“* attenant; 4 employés (service du Bulletin bibliographique, rédaction des catalogues, caisse et comptabilité) y ont en principe leur place. Mais l'espace imparti à chacun d'eux se trouvant insuffisant — du moins pour la manipulation des grands formats ou de nombreux volumes — l'un travaille en fait la plupart du temps à la salle de lecture et un autre dans la salle des estampes, où on a dû, faute d'un meilleur endroit, installer la machine à écrire, ce qui n'est pas sans gêner le service de cette section.

1^{er étage.}

4^o *Le bureau de 1^{er étage}*, où travaillent 2 employés, sert à la fois au service de l'inventaire et du dépôt gratuit, à l'entrepôt de lots d'ouvrages à dépouiller, au triage des livres rentrant du prêt, et de lieu de passage entre les magasins et le rez-de-chaussée. Mauvaises conditions de travail.

Sous-sol. 5^o *Un bureau* occupé par 2 employés (catalogue des publications officielles et cat. méthodique; cat. des périodiques et contrôle de la reliure). Suffisant. 6^o *L'atelier du relieur* (petits travaux de reliure, cartonnages, réparations, collage d'étiquettes, gérance du matériel). Suffisant. 7^o *Le bureau d'expédition*, où s'effectue l'emballage, l'inscription des paquets, la comptabilité du prêt, etc. Il occupe la moitié d'une pièce déjà mentionnée plus haut comme salle de doublets. Il est étroit, mal commode, mal éclairé par un soupirail.

III^e étage. *Le bureau de la Bibliographie nationale*, occupé par le secrétaire du dit bureau (qui ne dépend pas de la Bibliothèque) et par le rédacteur suisse de l'*„International catalogue“*.

Les autres employés n'ont pas de bureau du tout et se contentent d'une installation de fortune dans des locaux ayant proprement une autre destination. L'un (service des périodiques, contrôle des revues, etc.) travaille à une table de la salle de lecture. L'autre (contrôle des quotidiens, catalogue commun, etc.) travaille au sous-sol dans un coin de la salle de débarras. Le jour y est insuffisant, et quelques nattes ne réussissent pas à intercepter le froid du plancher de béton. Le troisième (publications des sociétés et institutions, catalogue de cette section, index du Bulletin, etc.) travaille dans un coin des magasins où il s'est aménagé une sorte de chambre à grand renfort de caisses, de planches, etc. Malgré les rideaux et les nattes dont elle est calfeutrée, la température y est souvent de 10 à 12 degrés centigrades seulement, en particulier à la mi-saison, quand les magasins ne sont pas chauffés ou ne le sont que faiblement. Ce sont là des conditions de travail et d'hygiène inadmissibles.

Chauffage. Les installations de chauffage sont calculées pour obtenir une température de 10 degrés centigrades dans les magasins. Ce serait assez, si l'on ne passait dans ces locaux que quelques instants de temps à autre pour une recherche, mais c'est trop peu pour y travailler des heures de suite, comme y

sont obligés par leur service plusieurs employés. Les plaintes qui me sont parvenues à ce sujet méritent d'être prises en considération.

Eclairage. L'éclairage électrique installé il y a quelque vingt ans dans les magasins suffisait tant que les rayonnages à moitié vides ne formaient pas obstacle à la diffusion de la lumière; mais il est devenu de jour en jour plus insuffisant à mesure que les étagères se sont garnies, formant entre les couloirs autant d'écrans impénétrables. L'obscurité qui règne actuellement dans certaines parties des magasins est aussi nuisible aux yeux qu'à la rapidité du service. Une amélioration s'impose ici également.

W. C. Il existe dans le bâtiment quatre cabinets; la bibliothèque ne dispose que d'un, le plus grand, il est vrai, mais insuffisant pour 16 employés et des milliers de visiteurs. Nous devons au moins exiger des cabinets séparés pour les dames.

Il résulte de l'examen de la situation que les besoins les plus immédiats sont: 1. L'aménagement d'une *salle de prêt* répondant aux exigences du service, avec un petit *monte-chARGE électrique*. 2. Crédit d'une *salle spéciale pour les catalogues*. 3. Augmentation du nombre des *bureaux* pour le personnel. 4. Amélioration du *chauffage* des magasins. 5. Amélioration de l'*éclairage* des magasins. 6. Crédit d'une *salle d'exposition*. 7. Crédit d'une *salle des séances*. 8. *W.-C. séparés* pour les dames.

Annexe II

Rapport du directeur sur l'utilisation éventuelle de l'ensemble de l'édifice actuel par la Bibliothèque (décembre 1918).

1^o L'édifice actuel, pris dans son ensemble, n'a pas été construit pour une bibliothèque. Le plan général ne prévoyait pas même l'éventualité d'une pareille utilisation. On n'a tenu compte des besoins spéciaux d'une bibliothèque que dans l'aménagement de l'aile affectée à ses services. Car l'édifice était destiné en première ligne aux Archives, dont il porte encore officiellement le nom (Archiv-gebäude).

2^o Le défaut capital de l'édifice actuel pour une bibliothèque gît dans le fait que la cage de l'escalier et les bureaux ont été placés au centre, et les magasins, coupés en deux tronçons, dans les deux ailes.

La salle du prêt et celle de lecture, installées dans l'aile nord, se trouvent, par suite de cette disposition, absolument séparées des magasins de l'aile sud. On ne saurait exagérer l'importance de cet inconvénient, car c'est une nécessité fondamentale et évidente pour une bibliothèque, que les services du prêt et de la consultation soient reliés directement aux magasins de livres, et cela de telle sorte que les allées et venues du public ne viennent pas à la traverse du service..

3^o Comment y remédier? On pourrait penser à transférer le service du prêt *au centre* du premier étage. Il formerait trait d'union entre les deux magasins qui doivent l'alimenter. Mais la difficulté ne serait pas résolue pour la salle de lecture qui resterait en bas. Cette dislocation des services publics serait d'ailleurs un gros défaut; et où reléguerai-t-on Direction et Secrétariat? Une autre solution (suggérée celle-ci par le personnel) consisterait à *diviser* la Bibliothèque: à réunir dans l'aile sud toutes les collections de périodiques et à y installer des salles spéciales de consultation et de prêt pour cette catégorie d'imprimés, dont le transport d'une aile à l'autre (par les corridors publics) ne serait dès lors que rarement nécessaire. Outre l'augmentation sensible du personnel, ce dédoublement des services nous paraît comporter de trop graves incommodités pour les lecteurs qui utilisent indistinctement ouvrages et périodiques suivant les exigences de leur travail ou de leur fantaisie.

Enfin on pourrait laisser les services publics où ils sont, dans l'aile nord, et chercher à y *relier* tant bien que mal les magasins de l'aile sud. Ce serait